

Dossier d'inscription au Chantier Jeunes -Août

2021 – Commune de Crottet

Date limite de dépôt : 15/07/2021

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone domicile ou portable :/...../...../...../.....

Mail :@.....

Situation (cocher) :

- Collégien
- Lycéen
- Etudiant

Précisez l'établissement :

- Autre (précisez)

Pièces à joindre :

- ✓ Photocopie de pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social
- ✓ Contrat de participation
- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile
- ✓ Autorisation parentale

Partie à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra être pris en compte.

Madame, Monsieur *

Téléphone domicile : /..... /..... /..... /..... Ou portable : /..... /..... /..... /..... (à joindre en cas d'urgence)

Mail :@.....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessous ainsi que du règlement auquel ma fille – mon fils * :

NOM

PRENOM

DOMICILIE(E)

S'engage, et autorise mon enfant à participer au chantier jeunes, reconnais avoir pris connaissance, autorise l'encadrement à transporter mon enfant en cas de nécessité de déplacement et, le cas échéant, à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par l'état de l'enfant (soins médicaux, intervention chirurgicale, etc).

- *La commune de Crottet ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « chantier jeunes ». En aucun cas, le participant ne pourra demander le versement d'un salaire en contrepartie de l'activité réalisée.*
- *Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.*
- *La commune a souscrit auprès de sa compagnie d'assurances, Groupama, un contrat d'assurances « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement du chantier. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres. Il est toutefois demandé aux participants de souscrire à leur propre assurance responsabilité civile.*
- *La commune pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif « chantier jeunes ».*
- *La commune se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (intempéries, événements particuliers, etc.)*

Fait à

Le /..... /.....

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION DU « DROIT A L'IMAGE » à signer

Dans le cadre des chantiers jeunes, des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les chantiers réalisés par les jeunes sur la commune. En aucun cas les images ne serviront à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue *

Refuse les prises de vues *

(*rayer la mention inutile)

Fait à

Le /..... /.....

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »